



// Dossier

Saint-Martin-d'Hères

une ville qui compte
dans la Métropole



4
nov

actualité

4 // Impôts locaux : comment ça marche ?
5 // La médiathèque devient gratuite pour tous
6 // Les jardins familiaux en fête
7 // La Résidence autonomie Pierre Semard esquisse son avenir
8 - 9 // L'audition en question au Forum santé
Plan Climat air énergie territorial 2020-2030 : retour sur le conseil métropolitain



10

plus loin

// Valérie Sugg,
Psycho-oncologue



11

en mouvement



14

dossier

// Saint-Martin-d'Hères, une ville qui compte dans la Métropole



18

expression politique



21

portrait

// Amandine Crochet,
Dévoiler la beauté



22

culturelle

22 // Retour sur le Street Art Fest
23 // Journées du Patrimoine : arts et divertissements à l'honneur



24

active

// L'association Plum'lire incite à la lecture



25

en vues

// À fond le foot !



La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : d'éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques.



Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.



“

L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde.

”

Nelson Mandela

Magazine municipal d'information CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères cedex
Tél. 04 76 60 74 03 - www.saintmartindheres.fr

Directeur de la publication David Queiros Rédactrice en chef Gaëlle Cheurlin
Rédaction Gaëlle Cheurlin, Laurent Marchandiau, Katja Sainvoirin Mise en page
Emmanuelle Piras, Gilbert Quiais Photos Catherine Chapusot, Patricio Pardo-Avalos.

Courriel gaelle.cheurlin@saintmartindheres.fr Dépôt légal 06.09.19

Imprimerie Technic Color - Tirage : 19 600 exemplaires. Publicité : 04 76 60 90 47.

Suivez aussi l'actualité sur...



dynamique et solidaire
saintmartindheres.fr

L'éducation : un socle fondamental



À l'occasion de la rentrée scolaire, vous avez visité les écoles. Quel bilan tirez-vous ?

David Queiros - L'équipe municipale a lancé, en début de mandat, un schéma directeur des établissements scolaires. Il s'agit d'une démarche concernant l'ensemble des écoles qui permet d'avoir une réflexion globale sur leurs restructurations en lien avec les nouveaux besoins et l'évolution démographique de la ville.

La première étape a été la rénovation/extension de la maternelle Joliot-Curie et du groupe scolaire Henri Barbusse. Alors que la rénovation des écoles maternelles et élémentaires Vaillant-Couturier et de l'élémentaire Joliot-Curie se poursuit, je tiens à préciser que ces opérations sont conduites en plusieurs phases distinctes pendant la période de vacances scolaires afin de limiter la gêne occasionnée aux enfants, aux personnels et aux enseignants et de garantir leur sécurité.

Les vacances estivales ont été mises à profit, comme les années précédentes, par les équipes de la ville pour réaliser de nombreux travaux d'amélioration, de sécurité et d'accessibilité des locaux. Nous nous sommes efforcés de répondre au mieux aux demandes formulées par les équipes enseignantes. C'est ainsi que des travaux importants d'aménagement, d'isolation, de rénovation de chaufferie et de sanitaire, de remplacement des portes et des fenêtres, d'accessibilité ou d'entretien courant ont été effectués. Une partie du mobilier scolaire et de restauration a été renouvelé afin d'offrir un meilleur confort aux enfants. Par ailleurs, trois nouvelles classes seront créées dans le cadre du dédoublement des CP/CE1. Concernant les effectifs, nous accueillerons environ 3 000 élèves dont 2 200 sont inscrits à la restauration scolaire et au périscolaire. Pour les repas, nous continuerons à renforcer les circuits courts et les produits bio.

Au fil des ans, nos établissements scolaires s'embellissent et gagnent en qualité. Cela prend du temps. Le travail mené est un travail d'équipe et je tiens à saluer les agents de la ville pour leur implication. L'école reste une priorité. Et comme le disait Nelson Mandela : « *L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde* ».

Quels sont les autres travaux engagés sur la ville ?

David Queiros - Il y a bien entendu les travaux au sein des équipements sportifs comme le gymnase Paul Langevin et la halle des sports Pablo Neruda avec le remplacement du sol sportif, les travaux de sécurisation de la piscine, des stades Jean-Pierre Boy et Robert Barran et des gymnases Jean-Pierre Boy, Colette Besson et Voltaire.

À Mon Ciné, la climatisation a été remplacée, les revêtements muraux rénovés. Il a également été procédé à la réfection de la toiture.

La mise en accessibilité des bâtiments communaux et espaces publics se poursuit.

D'autres chantiers doivent voir le jour très prochainement comme la climatisation des espaces petite enfance, la construction de vestiaires au stade Auguste Delaune, la réhabilitation du gymnase Voltaire et les travaux d'aménagement d'une miellerie au village.

La liste est longue et non exhaustive. Elle a le mérite de traduire le dynamisme de notre ville. Les projets sont nombreux et mobilisent les services et les élus au quotidien.

Comment abordez-vous cette rentrée 2019 ?

David Queiros - Je l'aborde très sereinement d'autant plus que l'été s'est bien déroulé. Toutes les activités proposées sur l'ensemble de la ville ont connu un franc succès malgré la canicule.

Environ 1 000 enfants, âgés de 3 à 12 ans, ont fréquenté nos trois accueils de loisirs. Ils ont pu apprécier les différents thèmes proposés par des animateurs qualifiés.

Les effectifs sont à la hausse et le dispositif d'accueil pour les tout-petits (à partir de 2 ans et demi) mis en place pour une bonne entrée à l'école maternelle tient toutes ses promesses.

La piscine, qui se veut avant tout familiale et intergénérationnelle, a connu un vif succès malgré quelques incidents vite réglés grâce à une bonne réactivité des acteurs de terrain.

Le challenge inter-quartiers proposé pour la première fois par les différents services afin de dynamiser et renforcer les animations du mois d'août a réuni de nombreux Martinérois. Je remercie aussi les unions de quartier pour leur participation active. Quant aux séances de cinéma en plein air, elles restent un succès au sein des quartiers.

Incontestablement, ce qui s'est passé est très positif. Je veux aussi ajouter que les stages, les mini-séjours, les activités jeunesse ont connu une pleine réussite.

Tout cela est encourageant et motivant et nous invite, d'ores et déjà, à enrichir les dispositifs dans les années à venir.

Les impôts locaux, comment ça marche ?

Les impôts locaux permettent la mise en œuvre du service public sur les territoires. Ils sont des ressources essentielles pour les finances des communes. Comment sont-ils calculés, utilisés, quels sont les changements à venir ? Décryptage.



Chaque année, plus de 1 000 élèves fréquentent le Conservatoire à rayonnement communal Erik Satie afin de s'initier à une pratique artistique.

Les impôts locaux, taxe d'habitation et taxe foncière, contribuent à financer les dépenses sociales et scolaires (accueils de loisirs, restauration scolaire, crèches, entretien des écoles, périscolaire...), les équipements sportifs (stades, piscines, clubs sportifs...), les activités et projets culturels mais aussi les services généraux et les employés de la ville. Les taxes foncières sur le bâti et le non bâti, la taxe économique territoriale et la taxe d'habitation représentent près de la moitié des ressources d'une ville. Sur les avis d'imposition, différents taux sont appliqués, à la fois par la commune mais aussi par La Métro qui perçoit, entre autres, la taxe

d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) qui figure sur la taxe foncière.

Comment les impôts locaux sont-ils calculés

La Direction générale des finances publiques calcule le montant de la taxe d'habitation sur la base de la valeur locative cadastrale du logement. Celle-ci dépend de la surface du bien, de ses équipements, du quartier... S'ajoute à cela le taux voté chaque année par la ville. Le montant de la taxe d'habitation est calculé en multipliant la valeur locative nette du bien par les taux d'imposition déterminés par les collectivités territoriales. La taxe foncière repose sur la valeur locative du logement occupé qui a été

fixée selon des critères établis en 1970. Chaque année, ces valeurs locatives sont revalorisées par l'État. À Saint-Martin-d'Hères, le taux communal de la taxe d'habitation est de 20,08 %, celui de la taxe sur le foncier bâti de 40,04 % et de la taxe sur le foncier non bâti de 92,80 %. Ils n'ont pas changé depuis 2004.

Des récentes évolutions

Depuis 2018, environ 80 % des foyers fiscaux bénéficient d'un dégrèvement pour la taxe d'habitation de la résidence principale. Celui-ci concerne les foyers dont le revenu fiscal de référence n'excède pas, en 2018 et en 2019, 27 000 € pour la première part du quotient

familial, majoré de 8 000 € pour les deux demi-parts suivantes et de 6 000 € pour chaque demi-part supplémentaire à compter de la troisième. Par ailleurs, la Direction générale des finances publiques, en lien avec La Métropole, a entamé une série de régularisation sur tout le département concernant la taxe d'habitation, en intégrant les éléments de confort (chauffage, eau courante) qui n'étaient jusque là pas déclarés dans certains logements occupés.

Cet ajustement va entraîner pour quelques contribuables une hausse du montant de leur taxe d'habitation. // GC

Malaise cardiaque : s'initier aux gestes qui sauvent

Le SCHS* organise tous les ans plusieurs sessions d'initiation aux gestes qui sauvent, en partenariat avec les Sauveteurs secouristes grenoblois (SSG38). Fin mai, un treizième défibrillateur a été installé au gymnase Benoît Frachon et fin juin les habitants étaient invités à venir s'initier aux trois gestes qui sauvent : appeler le 15, réaliser un massage cardiaque, utiliser le défibrillateur. Ces séances sont gratuites et se déroulent en matinée durant deux heures. Elles sont ouvertes sur inscription, aux adultes et aux enfants de plus de dix ans accompagnés de leurs parents. Ainsi, chaque citoyen pourra être acteur en cas



de malaise cardiaque et saura quels gestes réaliser pour secourir efficacement. // KS

*Service communal d'hygiène et de santé

Informations

Prochaines sessions d'initiation :

- le samedi 5 octobre de 9 h à 11 h à l'Antenne GUSP-Renaudie
- le samedi 26 octobre de 9 h à 11 h à l'Espace famille de la maison de quartier Romain Rolland

Inscriptions au SCHS : 04 76 60 74 62

Places limitées à 12 personnes par session.

Le service se réserve le droit d'annuler la session en cas d'inscriptions insuffisantes.

Gratuité de la Médiathèque : empruntez sans payer !

C'est une première à Saint-Martin-d'Hères ! Dès le 1^{er} septembre, les quatre espaces de la Médiathèque deviennent gratuits pour les Martinérois et non-Martinérois.



Un pas de plus pour l'accès à la culture pour tous. Jusqu'à présent seuls les moins de 18 ans résidant à Saint-Martin-d'Hères ou étant scolarisés sur la commune et les étudiants étaient concernés par ce dispositif. Dès le 1^{er} septembre, afin de favoriser l'accès à la culture pour tous, la ville a décidé d'étendre la gratuité de la Médiathèque à l'ensemble des personnes quels que soient leur âge et leur lieu de résidence. Le public peut d'ores et déjà bénéficier d'une somme importante de connaissances, à travers les 300 000 documents (livres, bandes-dessinées, CD/DVD, jeux vidéo) disponibles. Concrètement,

une personne pourra emprunter librement jusqu'à 20 documents, quatre DVD, un jeu vidéo et une clé musicale, pour en disposer pendant quatre semaines maximum, date limite du retour !

Une tendance de fond

Un acte fort et symbolique qui tend de plus en plus à se démocratiser dans les communes. Ce choix résulte d'une décision collective initiée par les communes membres du Syndicat intercommunal pour les télécommunications et

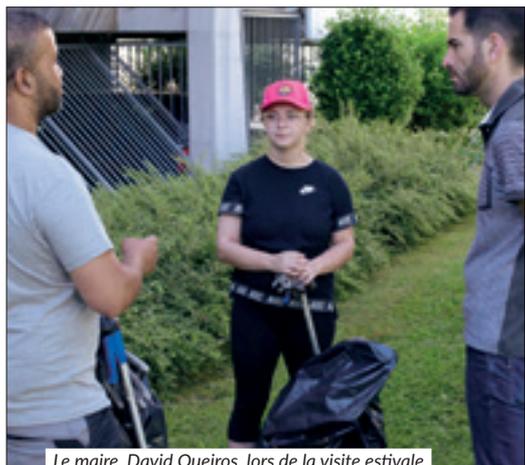
les prestations informatiques (Sitpi) regroupant les collectivités de Saint-Martin-d'Hères, Échirolles, Fontaine et Le Pont-de-Claix, auxquelles s'est joint Grenoble. Avec près de 5 000 inscrits au sein des espaces de la Médiathèque, ce dispositif vise à répondre à des enjeux multiples, la réduction des inégalités sociales, l'accès à la connaissance ou encore tisser du lien social. Un mouvement de fonds qui fait des émules. La Métro lance ce mois-ci la Numothèque, une bibliothèque en ligne

accessible à tous. Un avenir qui présage un réseau de médiathèques gratuites à l'échelle métropolitaine ! // LM

CAPITALE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ

Le comité scientifique de l'opération "capitale française pour la biodiversité" a retenu 2 actions mises en place par la ville pour faire partie du recueil d'actions exemplaires 2019. Il s'agit de la pose des nichoirs et les jardins, ruchers et vergers collectifs du couvent des minimes.

Chantiers jeunes : un premier pas dans la vie active !



Le maire, David Queiros, lors de la visite estivale des chantiers jeunes.

Accompagner les 16 à 20 ans en leur proposant leur premier emploi : c'est l'objectif des chantiers jeunes. Ouverts à tous les jeunes Martinérois, la ville propose, lors des périodes scolaires, des emplois au sein de ses services pour une semaine maximum. Ces chantiers, rémunérés sur la base du Smic et accessibles aux personnes scolarisées, permettent aux 16-20 ans d'acquiescer une première expérience professionnelle à ajouter, par la suite, à leur CV. Missions de classement, de saisie, tâches administratives, ces "jobs" ne nécessitent aucune connaissance ni qualification particulière. Représentant un budget annuel de 60 000 € porté intégralement par la commune, plus de 120 jeunes postulent régulièrement chaque année pour 48 chantiers d'été (soit 48 personnes accueillies dans les différents services.) Les jeunes n'ayant pas reçu de réponse faute de place sont systématiquement inscrits sur liste d'attente et recontactés dès qu'un chantier se libère. Une initiative rémunérée qui offre un aperçu de la vie active ! // LM

Inscriptions (lettre de motivation et CV) :
pole.jeunesse@smh.fr / 04 76 60 90 64.

Créez votre entreprise en toute simplicité

Inciter, informer et partager...
Le forum "Je crée ma boîte" revient à Saint-Martin-d'Hères. Véritable trousse à outils offrant les principales clés pour les porteurs de projets décidés à sauter le pas et entrer de plain-pied dans le monde de l'entrepreneuriat.



Créer son entreprise relève parfois du parcours du combattant. Sauter le pas de l'entrepreneuriat ne s'improvise pas ! Entre la construction de son projet, les obligations à respecter en tant que chef d'entreprise, les subventions éventuelles... difficile de s'y retrouver. Et pourtant ! En l'espace de dix ans, le nombre d'indépendants a triplé en France pour avoisiner les 830 000 en 2016 selon l'étude Freelance 2018 Malt-Ouishare. C'est dans ce contexte que s'inscrit le forum "Je crée ma boîte". Initiée par La Métropole il y a dix ans, cet événement, organisé en partenariat avec la ville, s'invitera à L'heure bleue le 26 septembre de 13 h 30 à 18 h 30.

Une boîte à outils

Véritable mine d'informations, gratuit et ouvert à tous, le forum comptera plusieurs stands et sera rythmé par divers temps forts. Les chambres consulaires (Chambre de commerce et d'industrie de Grenoble, Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Isère) ainsi que Pôle Emploi, l'ACEISP et Aider, prodigueront leurs conseils aux futurs entrepreneurs. Les structures de financement et d'accompagnement telles que le Réseau Entreprendre Isère ou encore Gaïa et l'Adie seront présentes. Coopératives d'activités, cueveuses, pépinières, un panel complet

d'outils est proposé en un lieu unique aux porteurs de projets tandis que des témoignages de chefs d'entreprises viendront étayer cet après-midi riche en rencontres. Conférences, entretiens individuels avec des professionnels (sur inscription le jour même) permettront à chacun de se renseigner. Un concours d'idées de création d'activité avec des prix de 300 € de "soutien à la création" sera organisé dont le formulaire est à retirer à la ville ou directement sur le site de La Métro (jecree.lametro.fr) dès le 9 septembre. La journée se conclura avec la remise des prix du concours. Prêt à sauter le pas ? // LM

Les jardins familiaux sont à la fête !



Avec 230 parcelles sur son territoire, Saint-Martin-d'Hères est l'une des villes du département qui compte le plus de jardins familiaux. Le samedi 21 septembre, la Fête des jardins mettra à l'honneur ces petits lopins de terre cultivés qui font partie intégrante de l'histoire ouvrière de la ville.

Autrefois appelés jardins ouvriers, ils avaient pour vocation d'apporter un complément alimentaire, un bout de nature en ville pour les familles de condition modeste. À Saint-Martin-d'Hères - ancienne cité ouvrière - ils sont issus d'une longue tradition et ont toujours été soutenus par les différentes équipes municipales. Pour la petite histoire, les jardins ouvriers ont fait leur apparition au XIX^e siècle sous l'initiative notamment de l'Abbé Lemire (1853-1928), maire d'Hazebrouck et fondateur des jardins ouvriers du Nord en 1896. Durant la Seconde Guerre mondiale, avec l'Occupation, et les privations qui en découlent, le nombre de jardins ouvriers en France va quasiment doubler pour atteindre 700 000 en 1945 avant de chuter à 150 000, trente ans

plus tard. Après avoir connu une période de désamour, ils ont aujourd'hui plus que jamais le vent en poupe ! Entre la préoccupation écologique, celle de laisser plus de place à la nature dans le paysage urbain, l'envie de consommer des denrées produites localement mais aussi la nécessité économique, les jardins familiaux sont de plus en plus prisés par la population. Et c'est le cas à Saint-Martin-d'Hères, où la liste d'attente pour une demande de location, gérée par le service habitat, s'allonge. Les jardins familiaux sont aussi des lieux d'échanges, de rencontres, où des liens sociaux se nouent. Et pour les mettre sur le devant de la scène, faire se croiser les jardiniers, les riverains et autres curieux, la ville organise le 21 septembre la Fête des jardins à partir de 14 h 30 sur le site Daudet, qui

compte le plus grand nombre de parcelles. Cet événement sera festif et convivial avec, au programme, stands, troc de graines, échanges de conseils pratiques autour du jardinage, jeux et land art avec la MJC Bulles d'Hères, conte avec la Bulle verte, présence d'associations comme la Ligue de protection des oiseaux, Cultivons nos toits, et le spectacle des CataCriseurs à 16 h. // GC

Renseignements :
GUSP, 04 76 60 72 27.

DÉPÔTS DE DONS À LA BROCANTE DE MAMIE

L'entrepôt d'Ulisse, rue Bourgamon étant fermé, les dons peuvent être directement déposés à la Brocante de Mamie (17 rue du Pré Ruffier), les lundis de 13 h à 17 h et les mardis, jeudis, vendredis de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h.

La résidence autonomie Pierre Semard esquisse son avenir

Le futur de la résidence autonomie Pierre Semard se dessine. Le projet de réhabilitation, à hauteur de 5,2 M€, a été dévoilé aux habitants début juillet. Les premiers travaux devraient débiter d'ici au premier trimestre 2021.



Ils étaient venus nombreux ce mardi 2 juillet à 18 h à la résidence autonomie Pierre Semard (ex-foyer-logement). Et pour cause ! Faisant suite aux échanges avec les résidents en novembre dernier, le maire, David Queiros, et son adjointe à l'action sociale, Marie-Christine Laghrour, ont présenté le projet de réhabilitation aux locataires.

L'établissement de 72 logements va être entièrement rénové, en site occupé, d'ici au premier trimestre 2021. Un investissement de taille qui s'élève à 5,2 M€. Le chantier s'effectuera en deux phases afin d'améliorer et moderniser ce lieu de résidence. Au programme, l'enveloppe thermique du bâtiment sera entièrement refaite ainsi que l'étanchéité de la toiture tout en mettant l'établissement aux normes d'accessibilité PMR (Personnes à mobilité réduite) et incendie. La configuration intérieure sera

repensée, prenant en compte les souhaits des habitants. Les logements de type T1 de 30 m² vont bénéficier d'un réaménagement complet pour une meilleure circulation : salle de bains plus spacieuse dotée d'équipements adaptés (bac à douche extra-plat, barre de maintien, assise surélevée pour les WC, radiateur, etc.), coin cuisine ultra-fonctionnel comptant un réfrigérateur, des espaces de rangement en haut et de lavage en bas. Offrant de multiples services tels que des animations, des ateliers de prévention en passant par la mise à disposition de navettes hebdomadaires pour faire les courses et des prestations de soins, de coiffure et de blanchisserie, la résidence se veut

un véritable lieu de vie offrant un hébergement de qualité. À mi-chemin entre le maintien à domicile et l'Ephad, l'établissement construit en 1973 a encore de beaux jours devant lui, le projet prévoyant même la création d'un jardin pédagogique ! // LM

REJOIGNEZ LE CONSEIL CITOYEN QUARTIERS CHAMBERTON - LA PLAINE

Si vous souhaitez participer à la vie du quartier, être impliqué dans divers projets, favoriser l'expression des habitants, vous pouvez rejoindre le conseil citoyen quartiers Champberton-La Plaine. Info : conseil.citoyen@saintmartindheres.fr

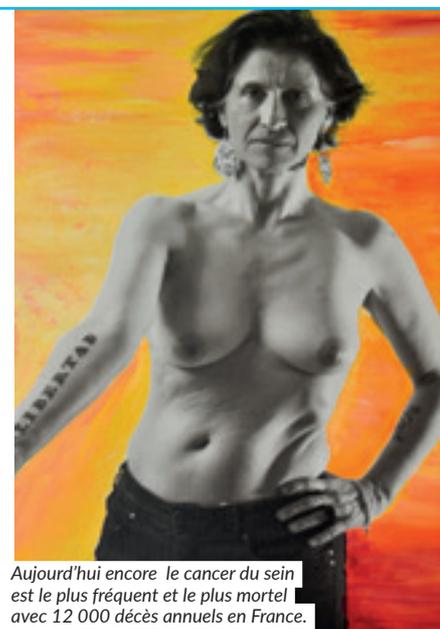


Soignez vos seins !

Dans neuf cas sur dix, un cancer du sein peut être soigné lorsqu'il est pris à temps. La ville de Saint-Martin-d'Hères, en partenariat avec le Centre Régional de Coordination du Dépistage des Cancers Auvergne-Rhône-Alpes (ex. ODLC), est depuis de nombreuses années partie prenante de l'initiative Octobre rose, qui se déroule dans toute la France, durant le mois d'octobre, afin d'inciter les femmes à se faire dépister. Pour signaler son engagement auprès de la population martinénoise, la Maison communale se parera de lumière, aux couleurs de cette campagne du 1^{er} au 31 octobre. Parce qu'aujourd'hui encore de nombreuses femmes sont éloignées d'un suivi médical régulier, l'action de santé, intitulée projet Vénus, est développée dans le

Rhône et en Isère, en partenariat avec l'association Spacejunk de Grenoble et le CRDCARA*. Son but, interpellier les femmes par l'expression artistique et leur permettre de trouver des ressources sur la meilleure façon de suivre leur santé. Cette année, ce sont donc quatorze participantes, accompagnées par dix artistes, qui interviendront conjointement pour créer ces toiles originales. Les femmes issues des ateliers sociolinguistiques des maisons de quartier Fernand Texier et Romain-Rolland relèveront le défi en élaborant une vingtaine d'œuvres qui seront ensuite mises aux enchères, après avoir été exposées tout le mois en divers points de la ville. Les fonds ainsi récoltés serviront pour aider les plus démunies à se soigner et à se reconstruire après un cancer du sein. // KS

*Centre Régional de Coordination du Dépistage des Cancers Auvergne-Rhône-Alpes



Aujourd'hui encore le cancer du sein est le plus fréquent et le plus mortel avec 12 000 décès annuels en France.

“Mieux vaut prévenir que guérir !”

Tendez l'oreille ! Écouter son corps, faire attention à soi mais aussi prendre soin de son audition...

La 9^e édition du Forum santé propose des dépistages, conseils, échanges avec des professionnels... afin de sensibiliser à la prévention, car mieux vaut prévenir que guérir !

Mercredi 18 septembre, de 12 h à 18 h, la direction hygiène-santé et le centre de planification se transformeront en un meeting santé à l'occasion du Forum santé. Échanges avec des professionnels, dépistages gratuits mais aussi exposition, espace détente... chacun pourra s'informer autour de sa santé. Avec cette année l'accent porté sur l'audition. Les oreilles sont un capital à préserver et, pour ça, adopter les bons gestes est essentiel. Le service hygiène-santé donnera des astuces pour protéger son logement du bruit, des tests auditifs seront proposés par Audika, Oxance, Adréa, une infirmière de la ville évoquera l'incidence du bruit sur le sommeil et le centre de planification abordera les sons et l'impact du bruit en période de grossesse. Les membres de l'association de Réadaptation des Devenus Sourds de l'Isère (ARDD38) présenteront la lecture labiale (lire la parole sur les lèvres). Ce forum sera aussi l'occasion de mesurer sa tension, de découvrir les gestes de premier secours avec le SDIS (Service d'incendie et de secours), ou encore de passer un moment de détente avec un massage bien-être. La ligue de protection des oiseaux (LPO), le Pôle santé inter-professionnel (PSIP) et la Médiathèque seront également de la partie pour échanger avec le public. C'est une approche globale de la santé, regroupant



tous les éléments de la vie quotidienne, logement, environnement, alimentation, sport... qui est mise en avant lors du Forum santé, avec un leitmotiv : Tendez l'oreille... à votre santé ! // GC

Forum santé, mercredi 18 septembre de 12 h à 18 h, 5 rue Anatole France, infos : direction hygiène-santé : 04 76 60 74 62 /service.hygiène-santé@saint-martindheres.fr

L'ADATE 38 RECHERCHE DES PARRAINS ET MARRAINES

L'association L'ADATE 38 recherche des parrains et marraines pour accueillir des jeunes migrants. Renseignements : www.adate.org Tél. 04 58 17 64 86



DR

UN PACK POUR DES ÉVÉNEMENTS ÉCORESPONSABLES

Un pas de plus pour sensibiliser les organisateurs d'événements associatifs ou communaux à l'environnement. C'est ce que proposent le Département et Grenoble-Alpes Métropole avec le “pack éco-événement”. Une démarche inédite qui vise à mettre à disposition un ensemble d'équipements allant des gobelets réutilisables, verres et pichets jusqu'aux poubelles de tri sélectif démontables ainsi que des rampes à eau raccordables directement au réseau d'eau potable.

Chaque élément du pack est disponible séparément, des gobelets réutilisables aux pichets. Ils sont disponibles dans différents points de l'agglomération et soumis à un système de consigne intégralement restituée à la remise des contenants tandis que les poubelles peuvent être retirées à la Maison départementale des Sports de l'Isère à Eybens. Quant aux rampes à eau, il suffit de faire sa demande à l'adresse eco-evenement@isere.fr. // LM

Pour plus de renseignements : www.isere.fr/aides-la-jeunesse-et-aux-loisirs

MÉTROPOLE

Conseil métropolitain du 5 juillet

Plan climat air énergie territorial (PCAET)

Arrêt du projet de PCAET de Grenoble-Alpes Métropole 2020-2030

En s'engageant dans le premier Plan climat en 2005, La Métro a marqué sa volonté de contribuer fortement aux efforts nationaux et internationaux de lutte contre le réchauffement climatique.

Cet engagement a été réaffirmé à l'occasion de plusieurs mises à jour de ce plan, notamment avec l'adoption d'objectifs territoriaux quantitatifs en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques. La loi relative à la transition énergétique et la croissance verte du 17 août 2015 a donné un rôle accru aux établissements publics de coopération intercommunale. Désormais, les Plans air énergie territoriaux s'inscrivent dans les différents documents de planification comme les PLUI*. En février 2018, La Métro a engagé la démarche de mise à jour de son plan climatique. Il constituera, dès lors, le projet territorial de transition écologique et énergétique de La Métropole. Il fera également l'objet d'une candidature en vue d'obtenir la labellisation Citergie, label récompensant pour 4 ans le processus de management de la qualité de la politique énergétique et climatique de La Métro. Le projet de PCAET a été élaboré de septembre 2018 à juin 2019 et a fait l'objet d'une large concertation avec les partenaires (communes, habitants, acteurs économiques, sociétés civiles). Cette concertation large a permis la prise en compte de 400 propositions des différents acteurs.

Le PCAET 2020-2030

Il est composé du diagnostic, de la stratégie territoriale et du plan d'action. Le diagnostic réalisé a permis de faire un état de la situation du terri-

toire en termes de vulnérabilité au dérèglement climatique. Un bilan des émissions de gaz à effet de serre, des polluants, de la consommation énergétique ainsi que les principales actions engagées dans le précédent plan climat a été dressé. À l'heure actuelle, la situation en matière de pollution atmosphérique reste sensible sur le plan sanitaire. La mobilisation de l'ensemble des acteurs est indispensable.

Stratégie et plan d'action

La réduction de gaz à effet de serre et de polluants locaux depuis 2005 est encourageante mais elle reste encore insuffisante. Les objectifs proposés sont : la baisse de 50 % des émissions de gaz à effet de serre, de 40 % des consommations d'énergie et de passer à 30 % la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique finale. Le plan prévoit également de réduire de 70 % les émissions d'oxyde d'azote et de 60 % celles des particules fines. Afin d'atteindre ces objectifs le plan d'action est structuré autour

de 5 axes : adapter le territoire au dérèglement climatique, investir dans la transition énergétique et l'amélioration de la qualité de l'air, partager et valoriser les ressources du territoire (préservation des terres agricoles, développement d'une économie sociale et solidaire...); mobiliser l'ensemble des acteurs et construire une métropole exemplaire dans ses pratiques et dans la gestion de son patrimoine.

Le projet de PCAET 2020-2030 et son évaluation environnementale seront transmis pour avis à l'Autorité environnementale, au préfet de Région et au président du Conseil régional, puis soumis à participation du public par voie électronique.

La Zone à faibles émissions (ZFE)

Malgré une nette amélioration de la qualité de l'air sur le territoire métropolitain, les seuils réglementaires concernant le dioxyde d'azote et l'ozone sont encore trop souvent dépassés. Sur le territoire métropolitain,

le transport de marchandises représente 22 % de l'ensemble des kilomètres parcourus, 33 % des particules fines et 47 % des émissions d'oxyde d'azote. La Métro a initié la mise en place d'une ZFE pour les véhicules de transport de marchandises sur 10 communes, dont Saint-Martin-d'Hères. Sur ce périmètre, seuls les véhicules à faibles émissions (vignette Crit-Air 1 et électrique) seront autorisés à circuler à l'horizon 2025 avec une interdiction progressive des véhicules les plus polluants. Des dérogations, par exemple s'agissant des véhicules d'intérêt général prioritaires, sont prévues. En parallèle, La Métro développe différentes mesures d'accompagnement, comme l'aide à l'achat de véhicules faibles émissions à destination des professionnels. La mise en place de cette ZFE permettrait une baisse de 69 % d'ici 2026 des émissions d'oxyde d'azote. // GC

*Plan local d'urbanisme intercommunal



@La Métro

Psycho-oncologue auteure de l'ouvrage
"Cancer sans tabou, ni trompette"
paru aux Éditions kawa.



DR

La loi Claeys-Leonetti qui encadre la fin de vie des patients a montré tout récemment encore ses limites. Pour Valérie Sugg, psycho-oncologue, il est urgent que chacun puisse obtenir, dans un cadre réglementé adéquat, le droit d'accéder à une aide à mourir dépouillée des tabous de notre société.

« Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise façon de vivre et/ou de mourir... »

Comment est encadrée la fin de vie en France ?

Valérie Sugg : La loi n°2005-370 relative aux droits des malades et à la fin de vie du 22 avril 2005, dite loi Leonetti, précise les droits des malades et organise les pratiques des professionnels de santé en France au moment de la fin de vie d'une personne malade. Elle a été "approfondie" et modifiée en janvier 2016 par la loi Claeys-Leonetti, pour que chacun ai la liberté de choisir sa fin de vie, mais depuis, elle semble avoir été gelée. Toutefois, il existe une évolution nouvelle obtenue aux forceps. Ce texte n'autorise toujours pas l'aide à mourir et le suicide assisté, mais il instaure un droit à une "sédation profonde et continue" jusqu'au décès de la personne malade en phase terminale, rendant les directives anticipées très contraignantes. Cette dernière loi a été rédigée en vue de protéger la personne malade de l'acharnement thérapeutique. Elle condamne encore l'euthanasie active.

Comment expliquez-vous qu'en France c'est le corps médical puis la loi qui réglementent la fin de vie ?

Valérie Sugg : La loi permet, lorsque la personne n'est pas en état d'exprimer sa volonté, de limiter ou d'arrêter un (ou des) traitement(s) selon une procédure très réglementée. Cette même loi réaffirme un engagement de non-abandon de la personne en fin de vie par l'équipe soignante. Cette dernière doit tout mettre en œuvre pour accompagner et soulager la personne malade jusqu'à son décès. La décision de limiter ou d'arrêter les traitements appartient toujours au médecin, mais il décide selon une procédure collégiale définie dans l'article 37 du Code de déontologie médicale.

À l'heure actuelle, la société ne permet pas l'aide à mourir aux patients qui la réclament. Parfois, de guerre lasse, des personnes mettent fin à leurs jours par leurs propres moyens, lorsqu'elles le peuvent encore. Elles finissent leur vie seules sans qu'aucune solution médicale acceptable leur soit proposée et cela est intolérable.

Comment se positionnent les autres pays européens sur la fin de vie ? Quels moyens mettent-ils en œuvre ?

Valérie Sugg : La Belgique est le pays qui semble avoir mené le plus avant sa réflexion sur la fin de vie. Avec sa loi du 28 mai 2002, ce pays autorise l'euthanasie active comme étant « l'acte pratiqué par un tiers, mettant intentionnellement fin à la vie d'une personne à la demande de celle-ci. » Jusqu'en 2014, elle ne pouvait être réalisée que sur un patient majeur. Depuis février 2014, la Belgique est le seul pays au monde à avoir légalisé l'euthanasie des mineurs sans limite d'âge par extension de sa loi initiale de 2002, mais dans des conditions plus strictes que pour celle des majeurs.

Il serait temps qu'en France on mette un terme à l'hypocrisie générale et que chacun puisse, via un protocole encadré précis, choisir en toute liberté la façon dont il souhaite finir sa vie. Cela éviterait des situations complexes, violentes parfois à l'extrême, comme ce fut le cas pour Vincent Lambert, qui ne représente heureusement pas la majorité des situations, mais démontre à quel point le sujet est encore tabou dans sa complexité, et l'urgence qu'il y a aujourd'hui à protéger et respecter le choix des personnes pour leur propre fin de vie. // Propos recueillis par KS



**Un été bien rempli
dans les accueils de loisirs !**

Ateliers manuels, cuisine, jeux sportifs, sorties au lac, à l'accrobranche... Les trois accueils de loisirs de la ville, Henri Barbusse, Paul Langevin et le Murier ont concocté des programmes d'activités variés durant tout l'été. Déclinées selon trois thématiques : le cinéma, la montagne et le voyage, les animations ont fait la joie des enfants !



Commémoration du 22 août : un devoir de mémoire

Élus et anciens combattants ont commémoré la libération de Saint-Martin-d'Hères de l'occupation nazie le 22 août 1944. En présence de Michelle Veyret, 1^{ère} adjointe, de Jérôme Rubes, adjoint à la jeunesse, les personnes se sont recueillies sur le mémorial, route des Maquis avant de déposer une gerbe au monument aux Morts de la Galochère, avenue Jean-Jaurès.

"Partir en livres", un rendez-vous populaire et ludique !

Cette manifestation estivale a été initiée par le ministère de la Culture en 2015. Organisé pour la première fois à Saint-Martin-d'Hères à l'initiative des animatrices des Ram* Sud et Centre, "Partir en livres" a permis aux bibliothécaires, assistantes maternelles, parents et enfants, de se rencontrer autour des livres jeunesse. Les professionnelles se sont retrouvées le 16 juillet sur la pelouse du parc Jo Blanchon pour faire découvrir aux tout-petits des livres adaptés à leur âge et leur donner l'occasion de les manipuler. Les enfants et les adultes présents ont écouté les histoires et autres comptines bien installés à l'ombre des arbres. Les livres ont bien circulé entre ces petites mains ravies !

**Relais d'assistantes maternelles*



Challenge inter-quartiers, six épreuves et une première !

Enfants, adolescents et adultes se sont retrouvés au parc Jo Blanchon pour un événement inédit le 6 août dernier. Course de relais, jeux d'équilibre, improvisation théâtrale, jeux de glisse, de force et d'endurance ont rythmé cette journée placée sous le signe de la joie et la bonne humeur pour la première édition du Challenge inter-quartiers, sans oublier les Unions de quartier qui ont tenu le stand de petite restauration. Les participants regroupés en six équipes ont pu se mesurer au cours d'épreuves résolument fun et conviviales !

Le square Marie Margaron plus aéré !

Redonner un aspect accueillant à ce square de 1 085 m², c'est l'objectif affiché par la ville. Il a été inauguré le 10 juillet en présence du maire, David Queiros, et de l'adjoint aux déplacements et à la voirie, Jean Cupani, ainsi que des riverains. Le coût de cette réalisation s'élève à 98 000 €. Quinze nouveaux arbres ont été plantés en remplacement de quatre arbres malades abattus. Les cheminements ainsi qu'une piste goudronnée sont maintenant accessibles aux personnes à mobilité réduite. Le mobilier urbain a été remplacé et les bancs existants repeints, un distributeur de sacs pour les déjections canines a été installé. Avec ce nouvel agencement, le parc bénéficie d'une ouverture visuelle accrue. Espérons que les usagers trouveront le lieu agréable, et qu'ils viendront s'y délasser seuls ou en famille !



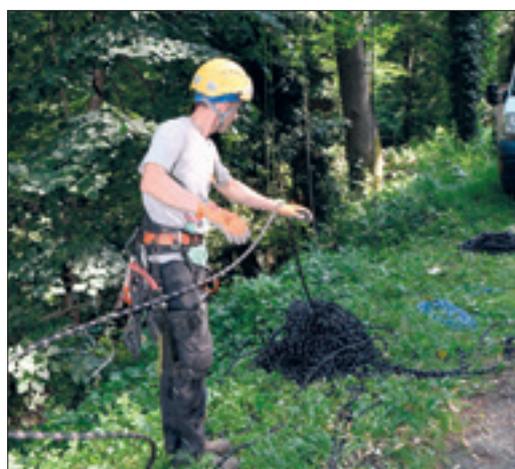


Bal du 13 juillet : des festivités sur des airs latinos

La Fête nationale a remporté un vif succès à Saint-Martin-d'Hères avec des festivités hautes en couleur qui ont débuté dès 20 h, le 13 juillet. L'association Flamenco Medialuna a envoûté les Martinérois de leurs sonorités chaleureuses, de rumberos traditionnels en passant par les chœurs flamencos et les tangos de Granada. Toujours sur des airs latinos, Ricardo "Los Caballos" a rendu hommage à la tradition équestre de la ville de Jerez de la Frontera. Les artistes Estefania et Maria sur la musique de Ricardo et le chant gitan de Miguel ont conclu ce spectacle. Une soirée qui s'est achevée sous les étoiles par les feux d'artifice synchronisés avec la bande-son "Les étoiles de Berlioz".

Sécurité routière : dix jeunes à l'honneur

En présence du maire, David Queiros, de Jean Cupani, adjoint aux déplacements et de Fabien Spuhler, conseiller délégué en charge de la prévention et de la sécurité, dix jeunes de la commune ont été mis à l'honneur à l'occasion de leur obtention du permis AM (qui permet de conduire dès 14 ans des cyclomoteurs et des voiturettes). L'obtention de ce permis financé entièrement par la ville, est la conclusion de plusieurs jours de sensibilisation à la sécurité routière autour d'ateliers, d'animations et de la réalisation d'un film, en lien avec l'association la Petite Poussee, retraçant les temps forts de ces journées.



Des passerelles pour écureuils au Murier

Attention écureuils ! Afin de protéger ces petits mammifères, deux écuroducs ont été posés sur la route du Maquis de la colline du Murier au début de cet été. L'objectif ? Leur permettre de traverser en toute sécurité la voie bitumée particulièrement accidentogène pour ceux-ci. Se présentant sous la forme de passerelles situées entre 6 et 10 mètres au-dessus de la route, ces écuroducs ont été mis en place par la Ligue de protection des oiseaux Isère dans le cadre d'un contrat vert et bleu de Grenoble-Alpes Métropole et avec l'accord de la ville.

Luc Pouvin, un tournoi dans la joie

Les 35° n'ont pas découragé la centaine de sportifs venus participer au tournoi "One Luck Luc Pouvin". Organisé par l'association éponyme en hommage à Luc Pouvin assassiné le 20 juin 2015, cet événement qui s'est déroulé le 30 juin sur les pelouses du stade Just-Fontaine se veut un éloge à la joie de vivre, à la lutte contre les violences et les discriminations. De la bonne fatigue et de la bonne humeur ont rythmé ce moment de partage.



Saint-Martin-d'Hères qui compte



Saint-Martin-d'Hères :
38 500 habitants
2^e ville du département
3^e bassin d'emplois
de La Métropole

Le conseil métropolitain, comment ça marche ?

Le conseil métropolitain est composé de 124 conseillers issus des conseils municipaux des 49 communes membres. Depuis 2014, les conseillers métropolitains sont élus tous les 6 ans, à l'occasion des élections municipales. Le nombre de conseillers métropolitains désignés par commune est déterminé en fonction du nombre d'habitants de celle-ci. Ce nombre est encadré par la loi mais fixé dans le cadre d'un accord local. Une fois désignés, les conseillers métropolitains se réunissent en conseil pour élire leur président, les vice-présidents et les conseillers métropolitains délégués. Concernant Saint-Martin-d'Hères, cinq élus de la majorité et deux élus de l'opposition siègent au conseil métropolitain : David Queiros, Jérôme Rubes, vice-président délégué à l'emploi, l'insertion et à l'économie sociale et solidaire, Michelle Veyret, conseillère déléguée au patrimoine, Giovanni Cupani, et Houriya Zitouni sont conseillers métropolitains ; Georges Oudjaoudi est vice-président délégué à la prévention, la collecte et la valorisation des déchets et Mohamed Gafsi est conseiller métropolitain.



Saint-Martin-d'Hères une ville de demain dans la Métropole

Deuxième ville de La Métropole, troisième pôle d'emploi, Saint-Martin-d'Hères est une ville qui compte dans l'espace métropolitain. En travaillant en étroite collaboration avec La Métro, la municipalité s'investit pleinement dans la construction de La Métropole de demain.

Aménagement du territoire, gestion des services d'intérêts collectifs (eau, déchets...), habitat, développement économique, protection de l'environnement, voirie... Depuis la loi NOTRe du 7 août 2015*, Grenoble-Alpes Métropole est dotée de compétences significatives. Des compétences qu'elle assume en partenariat avec l'ensemble des 49 communes. Saint-Martin-d'Hères, en tant que deuxième ville de La Métro, avec près de 40 000 habitants, troisième bassin d'emploi, accueillant 66 % du Domaine universitaire sur son territoire, joue un rôle moteur.

Débats, co-construction, partenariats multiples, elle fait valoir ses positions et s'investit fortement dans la construction des projets, avec la volonté de défendre une politique métropolitaine solidaire, de proximité, polycentrique ou chaque commune compte. L'habitat, l'environnement, les mobilités sont autant de thématiques sur lesquelles la ville et La Métro œuvrent en étroite collaboration. À travers des opérations d'aménagement, comme la mutation de la zone des Glairons, l'élaboration du RLPI**, la mise en place de la Zone à faibles émissions, la réhabilitation de Champberton, le protocole d'accord commercial pour le futur pôle de vie Neyrpic ou encore la protection de la biodiversité... la ville et La Métro s'investissent ensemble pour améliorer le cadre de vie des habitants, soutenir l'attractivité économique du territoire et engager la transition écologique. En parallèle, la commune continue de s'associer avec d'autres villes autour de projets communs, comme la mutualisation du marché de l'énergie, tout en développant également

ses propres opérations d'aménagement. Dans un espace métropolitain, les villes sont des vecteurs de proximité essentiels pour faire remonter les problématiques et les spécificités de leur territoire et des habitants qui les font vivre. Les communes jouent un rôle quotidien dans la construction de La Métropole de demain. Saint-Martin-d'Hères assume pleinement son rôle, fait part à la fois de ses désaccords, des attentes des Martinérois et de ses retours d'expériences via ses conseillers communautaires, tout en travaillant en étroite collaboration avec les services métropolitains sur de nombreux projets. // GC

**La loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM), complétée par la loi du 7 août 2015 relative à la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), a imposé la création des métropoles et les a dotées de compétences significatives.*

***Règlement local de publicité intercommunale.*

Mise en œuvre des grands règlements métropolitains : une participation active de la ville

«Une métropole regroupe plusieurs communes[...] pour élaborer et conduire ensemble un projet d'aménagement et de développement économique, écologique, éducatif, culturel et social de ses territoires afin d'en améliorer la cohésion et la compétitivité et de concourir à un développement durable et solidaire du territoire régional.» Pour ce faire, La Métro adopte des règlements sur différentes thématiques, c'est le cas notamment du Règlement local de publicité intercommunale (RLPI) ou encore du Plan local d'urbanisme intercommunale (PLUI). En juin dernier, la ville a adopté à l'unanimité le RLPI. Ce

document présente les prescriptions concernant les publicités et les enseignes avec pour objectifs de lutter contre la pollution visuelle, préserver le cadre de vie et la mise en valeur du paysage tout en respectant la liberté d'expression et la liberté du commerce et de l'industrie. Ce projet, qui définit six orientations fondatrices, a été réalisé en étroite collaboration avec les communes. La ville - déjà dotée depuis 1995 de son propre règlement - avait la volonté d'améliorer la qualité du paysage urbain. Elle a contribué à l'élaboration du RLPI de façon à ce qu'il soit en adéquation avec ses exigences. Au final, l'ensemble des modifications

qu'elle souhaitait voir inscrites ont été prises en compte. Autre règlement d'envergure : le PLUI. Il définit les règles de construction et d'occupation des sols des 49 communes du territoire. En cours d'élaboration, il remplacera d'ici fin 2019 les PLU** communaux. Porteuse de forts enjeux pour les communes, Saint-Martin-d'Hères s'est impliquée dans son élaboration. Très active dans le débat afin de garantir notamment un projet d'aménagement co-construit avec les 49 communes, elle a défendu ses désaccords dans un échange constructif. Lors de l'enquête publique qui s'est déroulée d'avril à mai, la ville a fait part de 123 re-

marques auxquelles La Métro apporte progressivement des réponses. // GC

**Article L5217-1 du CGCT-Code Général des Collectivités Territoriales.*

***Plan local d'urbanisme.*

**Grenoble-Alpes Métropole
rassemble 49 communes
et 450 000 habitants**

**En France, 724 communes
sont regroupées
en espaces métropolitains
et concernent près de
16 millions habitants.**



La ville et La Métro : des partenaires face au défi de la transition énergétique et écologique

ZFE*, PDU, Plan air énergie climat, schéma directeur des déchets, biodiversité... Porter une politique environnementale ambitieuse est une volonté commune de la ville et de La Métro. Fruit d'un travail de co-construction quotidien, Saint-Martin-d'Hères impulse de nombreuses actions sur son territoire.**

Dans La Métropole grenobloise, la circulation des véhicules et poids lourds représente aujourd'hui la moitié de la pollution au dioxyde d'azote et 1/3 de la pollution aux particules fines. Pour améliorer la qualité de l'air, La Métro avec 10 communes dont Saint-Martin-d'Hères, ont mis en place en mai 2019 la Zone à faible émissions. Cette initiative forte a pu voir le jour grâce à la collaboration active des villes. Le PDU, qui est une vision à long terme des grandes orientations en matière de déplacements, est aussi le résultat d'un travail partenarial des villes et La Métro. Saint-Martin-d'Hères a apporté ses retours d'expériences et ses re-

marques tout au long de sa construction, comme la transformation de la ligne de bus 11 en Chrono (C7). Il en est de même avec le Plan air énergie climat : son élaboration est une obligation pour les structures intercommunales de plus de 20 000 habitants depuis 2018. Précurseur dans ce domaine, La Métro a établi son premier plan climat il y a plus de 10 ans, et Saint-Martin-d'Hères faisait déjà partie des communes partenaires. Depuis, tous les six ans, La Métro construit, en collaboration avec les communes et les partenaires économiques, un plan d'action définissant les grandes orientations pour réduire l'impact de notre territoire sur le climat.

Les villes apportent leur regard technique et de proximité dans un souci de faisabilité. Chacune va ensuite "traduire" ce plan selon ses compétences communales, ses contraintes et ses objectifs. À titre d'exemple, Saint-Martin-d'Hères porte depuis plusieurs années des travaux d'isolation d'envergure, optimise ses systèmes de chauffage, renouvelle sa flotte de véhicules... Entre 2006 et 2017, la ville a réduit d'environ

30 % la consommation énergétique de son parc bâti. Autre partenariat : les déchets. La Métro porte un schéma directeur des déchets qui prévoit par exemple l'expérimentation du tri des textiles : Saint-Martin-d'Hères s'est portée volontaire dès le début de l'opération en 2018 avec neuf autres villes. Ou encore la déchetterie mobile métropolitaine, que les Martinérois du quartier Marie Margaron ont pu tester le 4 septembre dernier. La commune se saisit régulièrement des outils mis en place par La Métropole sur l'environnement : subventions, aides techniques, conférences... En témoigne, entre autres, l'installation de deux écoproducs sur la colline du Murier ou encore la participation de la ville aux campagnes Mur|Mur pour la rénovation énergétique des copropriétés. Saint-Martin-d'Hères participe à la fois à l'élaboration des grands projets autour de l'environnement, apporte ses suggestions mais aussi exploite les outils mis à disposition par La Métro afin d'être un acteur pleinement engagé dans l'amélioration du cadre de vie et le respect de la nature. // GC

* Zone à faibles émissions

** Plan de déplacements urbains



Une co-construction économique

Située aux portes de Grenoble, Saint-Martin-d'Hères compte près de 2 700 entreprises réparties stratégiquement sur son territoire notamment à travers ses sept zones d'activités. Un développement économique qu'elle effectue main dans la main avec la Métropole.



Depuis quatre ans, la Métropole a repris la compétence économique. Une compétence qu'elle exerce dans un partenariat avec les 49 communes de son périmètre, Saint-Martin-d'Hères compris. Comptant pas moins de six zones d'activités*, près de 2 700 entreprises pour 18 000 emplois, la ville nourrit un fort dynamisme et travaille de concert avec La Métro dans leur aménagement. Dernière en date, celle de la ZAC Centre en cours de finalisation avec l'Espace Centre 2, un programme mixant activités

tertiaires, artisanales et de petites industries dont la première pierre a été posée le 13 juin dernier (voir *SMH ma Ville* de juillet-août 2019). Terre d'accueil pour les futures archives départementales en construction, la commune dispose également d'un développeur économique en interne permettant d'échanger de manière constructive avec La Métro. Des liens nombreux qui conduisent aujourd'hui à réaménager les espaces économiques de la ville, la plupart des zones existant depuis de nombreuses années, en vue de les améliorer tant au niveau des voiries que de l'espace public ou encore de leur végétalisation. Des projets sont d'ores et déjà en cours sur la ZI Sud et la ZA des Glairons. Un dialogue quotidien permet de penser les zones économiques dans leur globalité afin qu'elles soient plus ouvertes sur les communes, garantissant une meilleure accessibilité et ainsi préparer l'avenir. // LM

* ZA des Glairons, Champ Roman, Bourgamon, Portes du Vercors, ZI Sud, ZAC Centre et Neyrpic.



Renouvellement urbain : la ville et La Métro s'engagent

Réhabiliter les logements, moderniser les quartiers, pallier les grands déséquilibres sociaux et économiques du territoire, aller vers un habitat moins énergivore... sont autant d'enjeux que s'approprient la ville et La Métropole afin d'améliorer le cadre de vie des habitants.

En partenariat étroit avec les communes, La Métropole assure le pilotage du renouvellement urbain du territoire. Après le premier programme de rénovation urbaine mis en place par l'Anru* en 2008, un deuxième est lancé avec la signature au mois de mai dernier de l'Anru 2. Son objectif : transformer durablement les quartiers prioritaires identifiés au niveau national et régional. Ce nouveau programme permet de mobiliser 408 millions d'euros dans les sept prochaines années sur trois sites : les Villeneuves (Grenoble et Échirolles), Mistral (Grenoble) et Renaudie-Champberton à Saint-Martin-d'Hères. Pour ce faire, La Métro et la ville ont travaillé en étroite collaboration avec les partenaires concernés comme l'Agence nationale de l'habitat, les bailleurs sociaux et en concertation avec les habitants. Une enveloppe de 39,2 M€ est dédiée pour les quartiers Renaudie-Champberton. Avec au programme, des interventions d'envergure sur le parc privé et public ou encore une stratégie de requalification des espaces publics. 430 logements sociaux seront réhabilités et 200 logements privés seront accompagnés dans le cadre du Popac**. Ce dispositif aide les copropriétaires à rétablir une bonne gestion et réaliser des diagnostics qui permettront des prises de décisions concrètes concernant la réalisation de travaux. D'ores et déjà, suite aux diagnostics, 75 logements bénéficieront d'une aide aux travaux lourds. Cette vaste opération permet également l'amélioration des équipements publics structurants, (école Henri Barbusse, gymnase Voltaire) ainsi qu'un travail autour des locaux d'activités vacants avec une priorité sur ceux situés place Étienne Grappe. Au-delà de ces grands projets, la ville s'engage financièrement auprès de La Métro lors des campagnes Mur|Mur, afin de favoriser l'économie énergétique des copropriétés privées et des maisons individuelles. La municipalité prévoit de participer à la réhabilitation de 1 000 logements dans le cadre de Mur|Mur 2 avec une enveloppe d'un million d'euros sur 5 ans. Ainsi, Saint-Martin-d'Hères s'investit au côté de La Métro dans une démarche ambitieuse de renouvellement urbain qui est un enjeu prioritaire pour les habitants et pour l'attractivité de La Métropole et de la commune. // GC

*Agence nationale pour la rénovation urbaine

**Programme opérationnel préventif d'accompagnement des copropriétés

La coopération entre communes : un réel enjeu

Sans passer par La Métro, les communes mutualisent certains moyens en créant des groupements de commandes. Focus.

Les communes n'ont pas attendu les lois Maptam (loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles) et NOTRe pour mutualiser certains moyens ! Elles ont la possibilité de réaliser des groupements de manière volontaire et sans contrainte particulière. Et ça marche ! La ville en partenariat avec les communes d'Échirolles, Fontaine, Gières et Poisat a mis en place un Bafa intercommunal permettant d'harmoniser les pratiques entre collectivités, d'échanger sur ce sujet...

Autres intérêts, améliorer la visibilité auprès des opérateurs économiques, réaliser des écono-

mies d'échelles, accroître l'offre voire se diriger vers des solutions plus innovantes. C'est le cas du marché du papier, en cours d'attribution, piloté par la ville en collaboration avec Échirolles, Fontaine et son CCAS afin d'anticiper l'obligation de passer à 40 % de papier recyclé dès 2020. Des groupements sont effectués pour les marchés de l'électricité et du gaz suite à l'ouverture à la concurrence. Dans un contexte de baisse des dotations de l'État, les groupements de commandes sont un levier efficace, utile lorsqu'ils sont pertinents de le faire. Une démarche volontaire qui demande du temps, de réaliser des compromis, d'avoir des objectifs communs, de l'anticipation et une bonne coordination entre chaque partenaire. // LM

*Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur.

Michelle Veyret



Première adjointe, conseillère métropolitaine déléguée au patrimoine

« La commune est le premier maillon de la démocratie. Échelon fondamental de proximité, auquel les habitants sont très attachés, les villes garantissent la continuité et l'efficacité des services publics et sont le premier rempart contre les inégalités sociales. Par là même, elles ont à jouer un rôle essentiel dans la construction métropolitaine. Elles connaissent leurs territoires avec leurs spécificités et les attentes des habitants. Depuis la loi NOTRe de 2014, un certain nombre de compétences ont été transférées, comme les services d'intérêt collectif (eau, déchets...), en passant par l'habitat, le développement économique, la protection de l'environnement... Pour les mener à bien, la co-construction avec l'ensemble des communes est indispensable. Deuxième ville du département, avec près de 39 000 habitants, 18 000 emplois, 40 000 étudiants, un dynamisme et une attractivité reconnus, Saint-Martin-d'Hères est une ville à part entière et doit être traitée et respectée en tant que telle. Qui plus est parfaitement intégrée à la Métropole. Nous défendons une vision solidaire avec les autres communes en soutenant leurs projets parce qu'elles en ont la maîtrise. En parallèle, la municipalité s'implique dans la mise en place des grands programmes métropolitains, comme la Zone à faibles émissions, le Règlement local de publicité intercommunal ou encore le Plan de déplacements urbains (PDU). La Métropole doit se construire dans le respect de chacune des communes en tenant compte de leurs spécificités, dans l'optique d'une vision partagée. Nous avons à cœur de voir une Métropole qui se donne les moyens de satisfaire au mieux les besoins des habitants, l'intérêt général et la proximité tout en préservant nos services publics locaux. La Métropole doit être à l'écoute des 49 communes qui œuvrent au quotidien auprès de leur population. Nous défendons une métropole polycentrique où aucune ville ne doit être oubliée, quelle que soit sa taille ou sa situation géographique, avec une répartition des richesses, des emplois, des services... équitable sur l'ensemble du territoire. » // Propos recueillis par GC

Majorité municipale



Jérôme Rubes
Communistes et apparentés

Saint-Martin-d'Hères, la solidaire



Giovanni Cupani
Socialiste

Le bilan de l'été



Thierry Semanaz
Parti de gauche

Les habitant-e-s, aussi, doivent être aux commandes !



Hervé Marguet
Couleurs SMH (écologistes et société civile)

Îlot de chaleur et urbanisme

Le contenu des textes publiés relève de l'entière responsabilité de leurs rédacteurs.

Début septembre, ce sont des milliers d'enfants martinérois qui vont retrouver ou prendre, pour la première fois, le chemin de l'école, synonyme d'apprentissage mais également de camaraderie.

Nos enfants, en maternelle et en élémentaire, vont de nouveau pouvoir bénéficier d'un repas équilibré à un tarif solidaire et avoir le choix entre trois menus. La ville poursuit sa politique sociale visant l'émancipation de nos enfants à travers le périscolaire mais aussi l'offre culturelle, sportive ou associative sur l'ensemble du territoire. En effet, la rentrée correspond à l'inscription à une activité organisée, soit par la ville, soit par les associations. Je tiens à remercier l'ensemble des acteurs qu'ils soient fonctionnaires, salariés ou bénévoles pour l'implication qu'ils ont au quotidien auprès de nos enfants.

En cette rentrée, j'ai également une pensée pour nos aînés qui ont globalement beaucoup souffert de la chaleur de l'été. Je remercie le CCAS qui a répondu présent pour ouvrir des espaces de fraîcheur pour les personnes les plus vulnérables et a organisé des sorties estivales pour prendre le frais. Ce dispositif a vu sa fréquentation exploser par rapport à l'année dernière.

Enfin, à partir de cette rentrée, si Macron fait le choix de rendre obligatoire l'école dès l'âge de 3 ans (sachant que cela ne concerne que 2 % des enfants) c'est, en réalité, pour financer les écoles privées par des financements public. Notre majorité fait au contraire le choix de maintenir au mieux le service public dans notre ville pour nos enfants et nos aînés.

groupe-communistes-et-apparentés@saintmartindheres.fr

Cet été, comme les années précédentes, les habitants du quartier Péri ont vu l'arrivée massive de caravanes des gens du voyage sur le terrain du campus et ont eu à subir de nombreuses incivilités comme la musique, les comportements agressifs, les dégradations et les problèmes d'hygiène.

Comme l'autorise la loi, La ville a pris un arrêté d'interdiction de stationnement des caravanes sur le territoire communal. Nous apportons tout notre soutien aux habitants du quartier qui sont exaspérés. Une très bonne nouvelle pour les Martinérois, à partir du 1^{er} septembre, la médiathèque qui regroupe les espaces Paul Langevin, André Malraux, Gabriel Péri et Romain Rolland sera gratuite pour toutes et tous.

Quant aux quartiers Paul Langevin, Pierre Semard et Karl Marx, la rénovation des bâtiments se poursuit. Par ailleurs, les enfants ont pu passer de très bonnes vacances grâce aux activités proposées par la accueil des loisirs et par la MJC Bulles d'Hères. Malgré la canicule, l'édition du 1^{er} challenge inter-quartiers a pu se tenir et a connu un vif succès. Cette rentrée sera aussi celle des groupes politiques. À l'approche des élections municipales qui se tiendront au mois de mars 2020, les tractations et les promesses (les vraies et les fausses) vont pleuvoir. Mais j'invite les Martinérois à vérifier la faisabilité des projets qu'elle soit financière ou autre.

Nous, groupe socialiste, nous nous engageons à proposer des projets réalisables (non utopiques), pour l'intérêt général et qui profiteront à toutes les Martinéroises et à tous les Martinérois.

groupe-socialiste@saintmartindheres.fr

Malgré nos efforts, beaucoup d'électrices et électeurs de Mélenchon en 2017 n'ont pas jugé utile de se déplacer ou n'ont pas voté pour notre liste lors des élections européennes.

De ce contexte, marqué par la poursuite de la vague dégaugiste dont l'abstention demeure la principale caractéristique, résulte un paysage politique recomposé et instable. Le PS et LR, qui structuraient la vie politique depuis des années, ont explosé en vol et beaucoup de leurs élu-e-s, préoccupé-e-s d'abord par la sauvegarde de leurs sièges, rejoignent encore la majorité En Marche. Ainsi, Macron et Le Pen (le système et son assurance-vie), entendent désormais faire en sorte que la vie politique de notre pays se résume à un face à face entre elle et lui. Aucun des grands défis humains et écologiques auxquels nous sommes confrontés ne peuvent être résolus par Macron et Le Pen. C'est cette situation qu'il s'agit de déverrouiller. Le peuple est la clé pour mettre en œuvre le programme de rupture et de reconquête démocratique, sociale et écologique que nous défendons. Ce peuple martinérois, qui exprime souvent sa défiance face aux institutions, doit s'emparer de la politique. C'est possible en permettant aux habitant-e-s les plus touché-e-s par les inégalités de décider et d'agir par eux-mêmes.

C'est avec l'ensemble des citoyennes et citoyens que nous souhaitons le faire à Saint Martin d'Hères. Notre mot d'ordre principal se devra d'être « *décidez avec nous !* »

groupe-parti-de-gauche@saintmartindheres.fr

Lors de la canicule de juin, l'écart de température entre la ville et la campagne variait de 3 à 10°C.

Les surfaces composées de matières minérales comme le goudron, le béton, la brique, la tuile absorbent les rayons du soleil la journée, accumulent la chaleur et la restituent la nuit : se forme ainsi l'îlot de chaleur. Les activités humaines, l'industrie, les transports ou la climatisation produisent de la chaleur qui vient s'additionner à la température ambiante.

L'imperméabilisation du sol et la diminution des espaces végétalisés, entraînent la disparition de l'eau de surface en ville. Celle-ci ne peut donc plus jouer son rôle de rafraîchisseur de l'air par évaporation ou évapotranspiration.

Le parfait cocktail pour avoir plus de 30° la nuit dans les logements et être épuisé dès le matin... et ce n'est qu'un début.

L'urbanisme des villes doit être repensé.

La dimension, l'espacement et l'orientation des bâtiments ont des impacts sur la création d'ombre, la rétention de chaleur nocturne, les capacités de rafraîchissement des espaces et la circulation du vent.

Il faut réintroduire massivement la végétation en ville, recourir aux revêtements de sol perméables, choisir les matériaux qui ne stockent pas la chaleur, éviter les couleurs foncées qui la captent, recourir aux revêtements blancs et aménager en tenant compte des vents et du soleil.

Neypic, le mauvais exemple, une dalle en béton de 5 ha, sans terre, orienté plein sud. Une belle réussite... d'îlot de chaleur à venir.

groupe-couleurs-smh@saintmartindheres.fr

Minorité municipale

**Mohamed Gafsi**
Les
Républicains**Bonne rentrée
à toutes et à tous.**

Notre groupe tient à souhaiter à toutes les martinéroises et les martinérois une très bonne rentrée. Nous espérons que ceux qui sont partis tout comme ceux qui sont restés ont pu pleinement profiter de cette coupure estivale pour une reprise dans les meilleures conditions.

C'est également une rentrée politique dans notre commune, tout comme à l'échelle nationale et cette dernière s'annonce très riche avec des sujets divers et variés.

Neyrpic et son centre commercial, le terrain des Alloves (avec la polémique liée à la métropole), la gestion de nos quartiers ainsi que des deniers des contribuables feront l'objet de toutes les attentions et nous ne manquerons pas de vous en tenir informés.

De surcroît, une polémique sur la suppression de la taxe d'habitation prend de l'ampleur car pour l'heure bien que cela ne soit pas très clair, il semblerait que la taxe foncière ferait partie des débats et que sa base risque d'augmenter. Dans notre commune alors que les taux sont haut plus haut, cela risque d'être dramatique pour les petits propriétaires qui se retrouveraient à payer des montants exorbitants. Le gouvernement avait promis la suppression de la taxe d'habitation mais il avait une fois de plus oublié de préciser que ce qu'il donnerait d'une main, il le reprendrait de l'autre avec les intérêts.

Cela est juste inacceptable de la part de ceux qui sont censés agir pour l'intérêt général alors que leurs décisions vont dans le sens inverse !

groupe-les-republicains@
saintmartindheres.fr**Asra Wassfi**
Saint-Martin-
d'Hères
Autrement**"Municipales 2020 : où va
Saint-Martin-d'Hères ?**

A 7 mois de l'élection, que se passe-t-il ? Les projets et les candidatures se profilent-ils ? L'élection de 2014 avait vu plusieurs listes avec malheureusement pas assez d'envie de rassemblement chez certains. Le Parti Communiste et ses alliés avaient pu remporter de cette manière l'élection. Notre groupe souhaite un avenir durable et vivable pour les habitants de SMH et de la métropole. Notre métropole n'a jamais autant eu des difficultés climatiques et elles ont des conséquences économiques et sociales. Toutefois, les actions locales et métropolitaines sont insatisfaisantes alors que nos impôts n'ont jamais été aussi importants. C'est pourquoi nous souhaitons un rassemblement large autour d'un projet municipal et métropolitain où l'action publique joue son rôle autant pour les services publics que le climat. Ce projet doit s'appuyer sur des contraintes fiscales expliquées et acceptées par les contribuables et les élus. Pour autant, nous ne souhaitons pas un bataille des chefs ou des partis. Nous sommes résolus à la discussion et à l'ouverture dans l'intérêt général local. Une ville qui vit dans un ghetto politique depuis plus de 60 ans, ce n'est pas sain pour la démocratie ni créateur d'espoir et d'innovation. Chaque habitant a son influence pour améliorer la vie locale. Renoncer à cette possibilité citoyenne par rejet ou habitude, c'est compromettre localement l'avenir commun, c'est contribuer globalement à la fin de la démocratie et la montée des totalitarismes ultracapitalistes et religieux.

groupe-saint-martin-dheres-
autrement@saintmartindheres.fr**Philippe Charlot**
SMH demain**Urgence climat : repenser
l'urbanisme**

L'été qui se termine a été marqué par deux semaines de canicules et par le mois de juillet le plus chaud jamais enregistré. Ce phénomène est encore accentué par la présence d'îlots de chaleur de plus en plus présents dans nos milieux urbains et dont les conséquences sont de plus en plus dommageables pour la population puisqu'ils contribuent à une augmentation moyenne de la température de plusieurs degrés ce qui en période caniculaire augmente les problèmes respiratoires et cardiovasculaires des populations les plus fragiles. Hormis un soutien immédiat aux habitants, on ne peut pas dire que la majorité actuelle ait été très active sur ce sujet et on peut même dire que les projets d'urbanisme qu'elle promet et envisage ne feront qu'accentuer le phénomène. Le projet Neyrpic qu'elle soutient activement contribuera encore plus à l'augmentation globale des températures que ce soit par l'artificialisation des sols de cette zone ou par la forte augmentation du trafic sur l'avenue Gabriel Péri. Sa volonté de vouloir fortement urbaniser à moyen terme le terrain des Alloves en y construisant plusieurs centaines de logements va dans le même sens. Il est vraiment impératif de revoir la manière dont l'urbanisation est pensée dans notre commune afin de l'adapter à la vérité climatique de ce siècle au lieu de rester sur la logique du siècle dernier du toujours plus. L'urgence est là.

groupe-smh-demain@
saintmartindheres.fr**Abdellaziz Guesmi**
Indépendance
et démocratie**Une vision basse
car dictée par des intérêts
de quartiers**

Nous savons que notre ville est divisée entre le nord et le sud. Entre une classe moyenne et une classe populaire. La fiscalité, l'insécurité et la répartition des logements le démontrent.

Au lieu de chercher à l'unir, la majorité ne fait que la diviser, sous couvert de politiques faussement égalitaires mais porteuses du germe de la régression.

Au lieu de s'appuyer sur les atouts de la ville qui sont l'Université, l'une des meilleures, ses infrastructures de transport ou ses entreprises, la majorité se borne à distribuer la manne fiscale et les aides de l'État. Sans une réelle vision de développement. À part ce malheureux supermarché de Neyrpic. Elle ignore les laboratoires du CNRS, du CEA installés sur le territoire. Veut-elle que la commune reste avec son taux de pauvreté et son chômage élevés et ses faits divers ?

La majorité est en train de mobiliser ses colleurs d'affiches issus d'un quartier de la ville. Nous avons eu l'écho de certaines rumeurs propagées concernant des risques pour les personnels ou de baisse de subventions pour les clubs sportifs en cas de sa défaite : ceci est totalement faux.

En manipulant les communautés, la majorité ne leur offre, en réalité, rien. Ni pour juguler l'échec scolaire qui atteint des sommets, ni pour enrayer l'insécurité qui traumatise et inquiète. Ni pour contrecarrer la montée effrayante du FN, qui est le 1^{er} le quartier en question.

Ce qui prime pour nous c'est l'intérêt général et prendre soin de chacun.

groupe-independance-et-
democratie@saintmartindheres.fr

1 SEMAINE POUR EMPLOI

3 - 11 OCT. Pôle emploi

FORUM EMPLOI MÉTROPOLE DE GRENOBLE

INDUSTRIE	SERVICES AUX ENTREPRISES, BÂTIMENT, TRANSPORT, LOGISTIQUE	INFORMATIQUE, NUMÉRIQUE
JEUDI 3 OCT. 9H-12H / 13H30-17H	VENDREDI 4 OCT. 9H-12H / 13H30-17H	MARDI 8 OCT. 9H-12H / 13H30-17H
GRENOBLE Patinoire PôleSud 1 Avenue d'Innsbruck	SAINT-ÉGRÈVE Espace Robert Fiat 6 Impasse du Châtelet	GRENOBLE Stade des Alpes 1 Avenue de Valmy
COMMERCE, HÔTELLERIE/RESTAURATION	SERVICES À LA PERSONNE, NETTOYAGE	
MERCREDI 9 OCT. 9H-12H / 13H30-17H	JEUDI 10 OCT. 9H-12H / 13H30-17H	
SEYSSINS Le Prisme 89 Avenue de Grenoble	LE-PONT-DE-CLAIX Foyer Municipal Avenue du Maquis de l'Oisans	

120 RECRUTEURS + DE 900 POSTES

#VERSUNMÉTIER • #1SP1E2019 • POLE-EMPLOI-AUVERGNE-RHONE-ALPES.FR

La Région Auvergne-Rhône-Alpes, agefiph, APAC, CC GRENOBLE, GRENOBLE 2015 MÉTROPOLE, pôle emploi

LES MATINS SONT EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉS AUX RENDEZ-VOUS



RENAULT
La vie, avec passion

LE PORTAIL ROUGE

Vente de véhicules neufs et occasions



Réparations toutes marques
Mécanique - Carrosserie
Peinture - Véhicule de remplacement

04 76 42 29 94

185, avenue Ambroise Croizat
38400 ST MARTIN D'HERES

Passe d'équipement pour handicapés 

SEBB

Entreprise Générale de Maçonnerie

Construction • Rénovation



QUALIBAT
Certificats N° 2112 - 1112

04 76 42 19 70
contact@sebb-bat.fr
1 Rue du Pré Ruffier - 38400 Saint-Martin-d'Hères



Vente & Location de matériel médical pour Particuliers & Professionnels de santé

Techniciens de santé

LCM GRENOBLE
LE CARRE MEDICAL

2 points de vente

ESPACE CONFORT ET MAINTIEN À DOMICILE
75 avenue Gabriel Péri - Saint-Martin-d'Hères
04 76 54 86 94
(Ouvert du lundi au vendredi, 10 h - 12 h / 14 h - 16 h)
Parking à l'arrière du bâtiment)

ESPACE MOBILITÉ ET HANDICAP
28, rue Barnave - Saint-Martin-d'Hères
04 38 21 09 09
www.lecarremedical.fr

VERNISSAGE

Jeudi 19 septembre 16 h
Maison de quartier Romain Rolland
5 avenue Romain Rolland
Saint-Martin-d'Hères

EXPOSITIONS

Œuvres réalisées par les artistes de Spacejunk et les participants des ateliers socio-linguistiques du CCAS, dans le cadre des actions de prévention contre le cancer du sein menées par la ville de Saint-Martin-d'Hères.

Maison de quartier Romain Rolland
du **16 septembre au 4 octobre**

Service local de solidarité
du **8 au 25 octobre**

Maison de quartier Fernand Texier
du **28 octobre au 7 novembre**

Exposition des œuvres Vénus
PROJET Vénus

Photo: Edyta Tolwinka - Artiste: Emix



AIDE & SOINS à domicile

PRÉSERVEZ VOTRE AUTONOMIE !

04 76 40 05 58
www.adpa38.fr
Siège : Saint-Martin-d'Hères

L'ADPA crée des emplois ! Votre CV à recrutement@adpa38.fr



Depuis 1955, notre association **vous accompagne à votre domicile** quand votre autonomie est fragilisée par l'âge, le handicap ou la maladie (entretien du logement, aide et soins à la personne).

Interventions 7j/7

50% de réduction ou crédit d'impôt

Amandine Crochet

Dévoiler la beauté

Jouer avec les contrastes, capter la grâce, la douceur... C'est une atmosphère sensuelle et délicate qui émane des photographies d'Amandine Crochet. Un hymne à la beauté !



© Joris Souris

Les clichés d'Amandine Crochet jouent habilement avec la lumière, laissant ainsi entrevoir toute la complicité, l'amour et la tendresse qu'il peut exister entre un homme et une femme, un enfant et ses parents... « J'ai suivi des études d'art, elle m'ont amenée à comprendre comment composer une image ».

Photographe c'est se donner du temps, être patient, échanger avec son modèle, cerner ce qu'il recherche et le mettre en confiance. « Une séance photo c'est un moment suspendu, une parenthèse où l'on se fait du bien ».

Et puis, il y a la mise en scène, les tissus, les poses et les jeux d'ombres et de lumières, une ambiance à créer qui mettra en exergue la beauté des personnes. « Je travaille sur fond noir, blanc ou gris, je me focalise sur les gens. » Un sens de la mise en scène que la photographe maîtrise indéniablement. Elle doit peut-être ce talent à

son autre vie professionnelle, celle de danseuse et chorégraphe. Amandine a pratiqué la danse pendant plus de 20 ans. « J'ai eu ma propre compagnie. J'aimais la scène, la création, et lorsque je dansais j'étais dans une bulle. » Une bulle dans laquelle elle se sentait protégée. Amandine a dû faire beaucoup d'efforts pour dépasser sa timidité et aller vers les autres. La photo l'a aidée à sortir de sa réserve. « J'ai commencé dans ce milieu un peu par hasard, en faisant des photos de mariage ». La jeune femme se découvre une nouvelle passion. Alors elle va travailler, se perfectionner dans cet art pour monter en 2012 son propre studio à Saint-Martin-d'Hères.

« Je me suis spécialisée dans les portraits avec l'envie de donner aux gens la possibilité de garder un souvenir d'un moment de vie. Car une photo c'est aussi un témoignage ». Une mémoire qui compte pour Amandine. « J'aime regarder les vieilles photos. J'ai retrouvé un ancien cliché de mon arrière-grand-mère, datant de plus de 100 ans. Cette image en noir et blanc m'a troublée, je la conserve précieusement ». À l'heure du tout numérique, de l'accélération de nos vies, « une belle photo devient un témoignage de la mémoire familiale. Elle traversera le temps ». C'est tout le sens qu'Amandine donne à son métier qu'elle exerce avec passion et délicatesse. Cela lui a valu le titre de Portraitiste de France, décerné en avril dernier par la FFPMI*.

« Une belle photo devient un témoignage de la mémoire familiale. Elle traversera le temps. »

« Pour moi c'est un peu comme les concours du conservatoire. Une manière de s'assurer que les bases sont acquises et qui permet de se confronter au regard de ses pairs pour s'améliorer ». Ce qu'elle aime aussi dans la photo, c'est sentir le plaisir

dans les yeux de ses modèles lorsqu'ils découvrent leur portrait. À l'image de ses photos boudoirs qu'elle réalise avec des modèles féminins. « Le concept est de mettre en valeur la femme afin qu'elle reprenne confiance en elle. » Les photographies d'Amandine Crochet sont une forme d'hommage à la beauté, des instantanés de douceurs... pour le plaisir des yeux. // GC

*Fédération française de la photographie et des métiers de l'image.

Amandine Crochet, photographe professionnelle : <https://amandinecrochet.fr/blog/>

Street Art Fest Grenoble-Alpes : l'art mural essaime dans la ville

Un florilège d'artistes, des peintures murales apparaissant sous les traits nourris et talentueux de graffeurs venus du monde entier... pendant un mois, le Street Art Fest Grenoble-Alpes s'est déroulé sur le territoire métropolitain et martinérois. Retour sur cet événement.

Elles apparaissent subitement au détour d'un regard, interpellent les passants sous leur mille et un visages. Inspirations urbaines puisant leur essence dans certains courants artistiques, du Réalisme au Futurisme en passant par l'Hyperréalisme, les fresques de la 5^e édition du Street Art Fest Grenoble-Alpes ont, une nouvelle fois, surpris par la qualité de leur réalisation et la diversité des artistes dont Shepard Fairey alias Obey, mondialement connu, et d'autres étoiles montantes. En un mois, près d'une trentaine d'œuvres ont ennobli, à l'extérieur, les bâtiments. Saint-Martin-d'Hères ne

fait pas exception, cinq murs se sont peuplés d'un samouraï, d'animaux hybrides, de lynx ou encore d'oiseaux, sans oublier *la Marianne au rouleau* de Goin. Initié en 2015, le Street Art Fest Grenoble-Alpes s'est progressivement ouvert aux murs de La Métropole, se déroulant depuis trois ans, en partie, sur le territoire martinérois, tout en gagnant en notoriété. Des œuvres découvertes au gré des parcours organisés pour l'occasion comme ce fût le cas lors de l'inauguration de la fresque

de Mantra et Dulk au 2 rue Maréchal Foch. Des ateliers ont émaillé cet événement organisé par les Maisons de quartier autour du street art, notamment à Gabriel Péri, tandis qu'une conférence, *Street Art and urban American frontiers*, à l'Institut d'études politiques de Grenoble a permis de découvrir et d'échanger sur cet art urbain, le 12 juin, avec Shepard Fairey (Obey) et Michael Foley. // LM



Des fresques pour (re)découvrir la ville autrement

Alors que le festival battait son plein, que les œuvres de 2019 peuplaient progressivement les murs de la ville, le maire, David Queiros, a inauguré, le 22 juin, la fresque murale de Mantra et Dulk. Représentant des oiseaux et visible au 2 rue Maréchal Foch, cette peinture urbaine fut l'occasion de parcourir les cinq œuvres réalisées sur le territoire martinérois cette année, principalement située sur l'avenue Gabriel Péri. // LM



Le Street Art se joue aussi dans les Maisons de quartier

S'extasier devant les œuvres des artistes muralistes, c'est une chose, se mettre dans leur peau en est une autre. C'est ce qu'a proposé la Maison de quartier Gabriel Péri au cours d'ateliers dédiés animés par l'artiste Groek sur la thématique végétale. Petits et grands graffeurs en herbe se sont initiés à la pratique de cet art : maîtrise de la bombe de peinture, choix des couleurs, techniques du scotch et du pochoir... Des réalisations faites avec leur cœur, de fleurs, d'éléments naturels sur un mur de l'établissement. De quoi susciter des vocations ! // LM

Le lynx et l'enfant

Toutes en courbes, des teintes vives, chaleureuses, les œuvres de l'artiste espagnole Julieta XLF se veulent emplies de joie, d'optimisme et d'empathie à l'image de la peintre. L'illustratrice livre, pour cette édition du Street Art Fest, une petite fille avec un lynx tout en douceur,

explorant encore son terrain de jeu favori, celui de la nature avec un style chaleureux qui ne laissera personne de marbre ! Cette fresque est visible au 8 avenue Gabriel Péri. // LM



Journées européennes du patrimoine

Arts et divertissements sont à l'honneur



L'année 2019 est celle des 60 ans du ministère de la Culture. Elle sera l'occasion, pour les 36^e Journées européennes du patrimoine, de mettre en valeur le patrimoine des arts et du divertissement en France, mais aussi dans la plupart des pays européens.

En Isère, ce ne sont pas moins de 1 388 animations en 2018 qui ont emmené les simples curieux ou les amateurs férus d'histoire sur les sentiers battus ou

à la découverte de lieux plus confidentiels mais non moins remarquables. À Saint-Martin-d'Hères, dès le 3 septembre et jusqu'au 5 octobre, les médiathécaires et le service patrimoine ont concocté, pour les habitants, un programme éclectique capable de séduire ceux qui s'intéressent de près ou de loin au patrimoine de leur commune.

Une programmation pluridisciplinaire

Les Journées du patrimoine à proprement parler se dérouleront le week-end du 21 et 22 septembre, essayant un peu partout en France et en Europe. La médiathèque espace Romain Rolland mettra

l'accent cette année sur le Street Art avec une exposition de photos visible du 3 au 28 septembre. Une conférence de Jérôme Catz aura lieu le 20 septembre à 18 h. Il est le fondateur des centres Spacejunk et du Street Art Fest Grenoble-Alpes et l'auteur de plusieurs ouvrages relatifs à cette discipline. Au départ du groupe scolaire Paul Vaillant-Couturier, une visite commentée des œuvres de Street Art disséminées sur le territoire de la commune sera proposée par Céline Canard, médiatrice culturelle de Spacejunk, le 21 septembre à 14 h 30. // KS



Puisque les arts et les divertissements sont mis à l'honneur des Journées européennes du patrimoine 2019, les animateurs des ateliers numériques de la maison de quartier Gabriel Péri vous ont concocté des applications ludiques et des jeux vidéo en relation avec cette thématique. Vous êtes les bienvenus aux manettes le vendredi 20 septembre de 16 à 19 heures et le samedi 21, toute la matinée à partir de 9 heures. // KS

Le photographe Jacques Milan vous entraînera à sa suite dans une flânerie en images réalisées à l'arboretum Robert Ruffier-Lanche du Campus. Cette exposition sera visible du 3 septembre au 5 octobre à la médiathèque espace Paul Langevin. // KS

Les amateurs de Moyen-Âge vont être servis ! Ils pourront vivre une expérience inédite avec l'escape game créé par les médiathécaires de la ville. Ils devront résoudre l'énigme de la disparition de Siboud Alleman dans l'ancien château fort de la Plaine. Le jeu se déroulera à la Maison du Bon Pasteur, en trois sessions de 45 minutes chacune. Les réservations s'effectuent auprès des médiathécaires. // KS



Pour la première fois dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, l'Université Grenoble-Alpes dévoilera une partie de son exceptionnel patrimoine scientifique et une importante collection de géologie riche de plus de 300 000 pièces. Les visiteurs pourront observer un ensemble d'animaux, d'oiseaux et de poissons naturalisés qui permettent aux étudiants en sciences naturelles de mieux connaître et comprendre la biodiversité. Les réservations pour ces visites d'une trentaine de minutes sont recommandées car les groupes sont limités à huit personnes par visite. // KS

Informations
UGA : 04 76 82 41 16
ou par mail : patrimoine-scientifique@univ-grenoble.fr



Autour du Couvent des Minimes, une autre visite guidée, intitulée poétiquement "Verger, jardin et rucher", permettra au public, avec la complicité des jardiniers et autres apiculteurs, de partager leur passion le temps d'une matinée, le samedi 21 septembre. // KS



Le programme est disponible en totalité sur : culture.saintmartindheres.fr

Une association pour les férus de lecture...

L'association Plum'lire a été créée en 2004 par des amateurs de lecture désireux de faire partager des textes littéraires ou poétiques. Elle est affiliée à la Ligue de l'enseignement de l'Isère.

Elle a pour principal objectif de promouvoir la lecture à travers l'écoute de celle-ci et d'amener les personnes à lire aussi par elles-mêmes. Dans un esprit de solidarité et de respect des différences, les bénévoles vont à la rencontre des publics adultes, notamment de ceux les plus éloignés de la culture. « Les intervenants sont formés à la lecture à voix haute et répondent



© A. Bonaz

SMH RUGBY

Le Challenge Jean-Pierre Boy se déroule samedi 21 septembre de 9 h 30 à 16 h au stade Robert Barran. Le tournoi est ouvert à tous les clubs de la région catégories U8-U10-U12. Contacts : 06 12 04 82 56 / 06 22 43 65 65.

à la demande des institutions, des groupes ou même des particuliers désireux d'entendre des lectures, ils animent aussi des ateliers d'écriture » explique André Bonaz, le président de l'association. À Saint-Martin-d'Hères, les bénévoles de Plum'lire travaillent régulièrement en partenariat avec le SDVS*. Les jeudis après-midi des "Goûters-lire" sont organisés dans les maisons de quartier de la commune, à la médiathèque espace Langevin ou encore à l'Espace Vallès. Aux beaux-jours, de juin à septembre, l'activité se déplace au jardin Chantegraine situé rue Victor Hugo. Les binômes de l'association assurent par ailleurs l'animation "À la rencontre de...", une fois par trimestre, pour faire entendre les lectures qu'ils ont choisies, aux habitants de la Résidence autonomie Pierre Semard.

Une fois par mois, c'est au centre de jour Gabriel Péri qu'ils viennent faire partager à voix haute leurs coups de cœur de la saison. En effet, le bureau de l'association se réunit trois fois par an autour d'un repas partagé, pour déterminer le thème qu'ils aborderont lors de la nouvelle saison, et ensuite pour tester ensemble leurs textes avant de les proposer au public. Cette association conviviale et laïque recherche actuellement d'autres intervenants pour venir renforcer ses effectifs. Si vous aimez lire et faire vivre vos lectures, elle vous encourage à sauter le pas. Venez vous joindre aux autres adhérents et faites partager vos envies de lecture... à voix haute ! // LM

*Service de développement de la vie sociale.



Western Dance Company : à chacun son rythme !

Un rythme entraînant, où flirtent l'harmonica et le banjo évoquant les grands espaces de l'Ouest américain, c'est là tout le charme de l'association Western Dance Company qui propose à tous de s'initier à la danse country. Hihhaaaaaaaa ! Des femmes et des hommes soigneusement alignés sur plusieurs rangées. L'harmonica lance le tempo tandis que le banjo et le violon entrent dans la danse. Les pas martèlent le sol dans une rythmique cadencée convenue. Changement ! Le décor est planté, la musique country bat son plein. C'est ce que propose depuis 2003 l'association martinénoise

Western Dance Company. Comptant aujourd'hui plus de 70 adhérents, la structure offre quatre cours par semaine s'adressant à tous les niveaux, du débutant à l'initié. « Nous sommes un club de passionnés à taille humaine et à l'ambiance familiale », souligne Camille Chardon, membre du conseil d'administration de la Western Dance Company. Seul ou à deux, la danse country est revenue à la mode à la fin des années 1990. Particulièrement dynamique sur le bassin grenoblois, l'association martinénoise tire son épingle du jeu en mixant les genres, de la danse line à la country afin

« d'apporter une diversité et de mélanger les genres musicaux (latino, country, moderne) dans un même cours. » Une pratique enseignée dans une salle de l'école primaire Condorcet par un professeur, à raison d'un cours le lundi soir pour les débutants et les mercredis et jeudis pour les niveaux intermédiaire et avancé. L'association organise également des journées adhérents et des soirées dont celle du 7 décembre destinée à la découverte de la danse country et dont les profits seront reversés au Téléthon. // LM

Renseignements : www.westerndancecompany.fr

Coupe du monde féminine de foot

À fond le foot !

Saint-Martin-d'Hères passe, tire et marque ! Du 7 juin au 7 juillet 2019, la Métropole a vécu au rythme de la Coupe du monde féminine de foot avec un début de compétition marqué par le match Brésil/Jamaïque au Stade des Alpes (1). La commune a grandement participé à cet événement en organisant, pendant toute la durée du Mondial féminin, différentes animations. Une célébration du ballon rond qui a débuté dès le 21 mai avec Le Trophée des Championnes où les élèves martinéroises ont découvert le trophée(2) récompensant la meilleure équipe du championnat ainsi qu'“Ettie”, la mascotte de la compétition(3).

Pendant plusieurs jours, des sessions d'apprentissage du foot ont été organisées auprès des 7-8 ans sur le temps périscolaire avec l'intervention de joueuses du GF38(4). Le 11 juin, l'atelier des championnes a conclu ces sessions de jeux à travers une rencontre festive et amicale au gymnase Robert Barran(5). Le 15 juin, c'était au tour de la Halle des sports Pablo Neruda(6) d'accueillir des footballeuses de 9 à 17 ans, licenciées ou non, réparties en pas moins de 24 équipes, soit près de 120 jeunes ! Une Coupe du monde féminine qui a marqué les esprits des Martinérois(es) et a certainement fait des émules pour le sport phare le plus populaire de la planète ! // LM



1.



2.



3.



6.

5.



4.



Pour voir les vidéos rendez-vous sur smh-webtv.fr



MAISON COMMUNALE

111 av.
Ambroise Croizat
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h.
Accueil ouvert
jusqu'à 17 h.
Tél. 04 76 60 73 73.
Service état civil
fermé le lundi
matin.

CENTRE FINANCES PUBLIQUES

6 rue Docteur Fayollat.
Tél. 04 76 42 92 00

CONSEILLER JURIDIQUE

Permanences les 1^{er}
et 3^e lundis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV auprès de l'accueil.
Tél. 04 76 60 73 73

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences les 1^{er}
et 3^e mercredis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV uniquement
au 04 76 60 73 73

IMPÔTS : UN NOUVEAU SERVICE D'ACCUEIL

La direction départementale
des finances publiques de
l'Isère propose, depuis le
1^{er} novembre 2018, un service
d'accueil personnalisé
sur rendez-vous.
Pour bénéficier de cette
réception personnalisée :
impots.gouv.fr - rubrique
"contact". Avec ce nouveau
service, les usagers seront
reçus ou rappelés.

POINTS PERMIS

Pour consulter vos points
de permis :
<https://tele7.interieur.gouv.fr>

Toutes les infos utiles
sur le Guide pratique 2019
et sur saintmartindheres.fr

URGENCES : Samu : 15 - Centre de secours : 18 - Police secours : 17

Police nationale (Hôtel de police de Grenoble) : 04 76 60 40 40

Police municipale : 04 56 58 91 81 - SOS Médecins : 04 38 701 701

Urgence sécurité gaz : 0 800 47 33 33 (GrDF) - Dépannage électricité : 09 726 750 38 (Enedis)

CCAS 111 avenue Ambroise Croizat.
Tél. 04 76 60 74 12

Instruction des dossiers RSA et aide sociale pour les personnes âgées et handicapées :
accueil sur rendez-vous le lundi de 13 h 30 à 17 h ;
le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;
le mercredi de 9 h à 12 h.

Personnes handicapées : permanences tous
les lundis sur RDV de 9 h à 12 h et de 13 h 30
à 16 h 30 au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40.

Violences conjugales : permanences du lundi
au vendredi de 14 h à 16 h au Centre de planification
et d'éducation familiale, 5 rue Anatole France.

Permanences vie quotidienne dans les maisons de quartier. Sur rendez-vous auprès de l'accueil
des maisons de quartier.

Centre de soins infirmiers : ouvert à tous les
Martinérois, sur prescription médicale, avec
application du tiers-payant pour la facturation.
Deux possibilités

- À domicile, de 7 h 15 à 20 h 15
- À la permanence de soins, 1 rue Jules Verne,
(Résidence autonomie Pierre Semard), sur rendez-
vous. Tél. 04 56 58 91 11

... COMPÉTENCES MÉTROPOLE

Collecte des déchets ménagers

Horaires d'entrée et sortie des conteneurs poubelles

- Présentés le matin même avant 5 h pour les collectes matinales et avant 9 h pour les collectes réalisées en journée.
 - Une dérogation est possible pour les particuliers en cas de collecte matinale uniquement : les bacs peuvent être présentés la veille au soir (après 19 h).
 - Remisés sur l'espace privé immédiatement après la collecte, et en tout état de cause avant 12 h en cas de collecte matinale.
 - Une dérogation est possible pour les particuliers en cas de collecte matinale ou en journée : les bacs doivent être remisés au plus tard à 19 h le jour de la collecte.
- Dans tous les cas il convient de réduire l'impact visuel lié à la présence de bacs roulants sur l'espace public et privé.

COMPÉTENCES MÉTROPOLE...

Voirie

0 800 805 807 (gratuit depuis
un poste fixe) ou accueil.espace-public-voirie@lametro.fr

Eau

- Accueil administratif en Maison
communale : 04 57 04 06 99
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h (fermé au public
le jeudi après-midi).
- Urgence "fuite" : 04 76 98 24 27
astreinte 24h/24, 7j/7
Contact mail :
eau.secteur.nord.est@lametro.fr

Assainissement

04 76 59 58 17

Déchetterie

27 rue Barnave (zone d'activité
Les Glairons).
Horaires d'été : du lundi au vendredi
de 9 h 30 à 12 h et de 13 h à 18 h 30
et le samedi de 8 h 30 à 18 h 30.

N° vert (gratuit) : 0 800 500 027

Fin du régime de sécurité sociale des étudiants au 1^{er} septembre

Le 1^{er} septembre 2019 signe la fin du régime de sécurité sociale des étudiants, avec l'arrêt de gestion de l'assurance maladie obligatoire par les mutuelles étudiantes. À cette date, tous les étudiants qui étaient restés affiliés provisoirement pour l'année 2018-2019 à une mutuelle étudiante rejoindront automatiquement et gratuitement le régime général de l'Assurance Maladie. Pour rappel, cette réforme vise à simplifier drastiquement les démarches administratives des

étudiants qui devaient auparavant se réaffilier chaque année auprès d'une mutuelle étudiante, et qui bénéficieront dorénavant de droits pérennes comme n'importe quel assuré social. Elle supprime également la cotisation à la sécurité sociale étudiante qui était de 217 euros par an, redonnant ainsi du pouvoir d'achat aux étudiants. Pour bénéficier d'une prise en charge optimale des frais de santé, les étudiants doivent adopter les bons réflexes de l'assuré, et notamment : créer

son compte ameli, puis vérifier que toutes ses informations sont à jour. Joindre son relevé d'identité bancaire et obtenir ses remboursements. S'il n'y a pas de RIB inscrit, envoyer par courrier à sa caisse d'assurance maladie une adresse postale valide. Déclarer son médecin traitant, mettre à jour sa carte Vitale dans toutes les CPAM, les pharmacies et dans des établissements de santé et ouvrir son Dossier Médical Partagé. // [Plus d'infos sur ameli.fr](http://Plusd'infos.sur.ameli.fr).

L'heure
bleue

SCÈNE
RÉGIONALE
SAISON
2019-20

Billetterie en ligne

culture.saintmartindheres.fr



SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Votre hypermarché à taille humaine

À DÉCOUVRIR OU À REDÉCOUVRIR !



**+ GRAND
+ DE CHOIX
+ AGRÉABLE**

NOUVEAU ! SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES
DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M³

ET TOUJOURS MOINS CHER !

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

DE 9H À 12H30

PROFITEZ-EN !

E.Leclerc  **SAINT-MARTIN-D'HÈRES**

Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77

www.e-leclerc.com/st-martin-dheres

21/22
SEPT
2019

JOURNÉES européennes DU PATRIMOINE

Saint-Martin-d'Hères

ARTS ET DIVERTISSEMENTS



Rêve général du Big Ukulélé Syndicate
Concert, spectacle - C^{ie} Intermezzo
Mardi 15 octobre - 20 h

ESPACE CULTUREL RENÉ PROBY

2 place Édith Piaf (rue George Sand) - 04 76 60 73 63
Infos et billetterie sur le portail culturel
culture.saintmartindheres.fr

**La naturopathie pour guérir des maladies
de civilisation**

Conférence, débat - MJC Bulles d'Hères
Mercredi 18 septembre - 19 h
Un week-end sur deux (et la moitié des
vacances scolaires)

**Théâtre - Association de théâtre
les Esperlués&&&**
Samedi 21 septembre - 20 h

Insomnus
Théâtre - C^{ie} Naranjazul
Vendredi 27 septembre - 20 h

Mar Monstrum
Théâtre - C^{ie} Naranjazul
Samedi 28 septembre - 20 h

Une saison en enfer
Théâtre - C^{ie} Entre en scène
Vendredi 4 et samedi 5 octobre - 20 h

Le malade imaginaire
Théâtre - La troupe à Yvon
Vendredi 11 et samedi 12 octobre - 20 h

ESPACE VALLÈS

14 place de la République - 04 76 54 41 40

Johan Parent et Vadim Serandon
Les maux et les choses
Du 19 septembre au 26 octobre

● Vernissage
Jeudi 19 septembre - À partir de 18 h 30

● Conférence de Fabrice Nesta
Jeudis 26 septembre et 17 octobre - 19 h

MEDIATHÈQUE

**"La Guerre fait mal à la terre : l'héritage
légué à nos sols"**

En partenariat avec le Mouvement de la
Paix dans le cadre de la Journée internatio-
nale de la paix à l'initiative de l'ONU.

Rencontre et débat avec Daniel Hubé,
ingénieur au bureau des recherches
géologiques et minières.
// Espace Paul Langevin
Mercredi 18 septembre - 17 h 30

Journées européennes du patrimoine
// Dans les 4 espaces de la médiathèque
Vendredi 20, samedi 21
et dimanche 22 septembre

MON CINÉ

10 avenue Ambroise Croizat - 04 76 54 64 55

Ciné-ma différence
Dimanche 13 octobre
et samedi 11 décembre à 15 h

AGENDA

Forum santé

"Tendez l'oreille"
// 5 rue Anatole France
Mercredi 18 septembre de 12 h à 18 h

Fête des jardins familiaux

// Jardins Daudet
Samedi 21 septembre à partir de 14 h 30

Conseil municipal

// Maison communale
Mardi 24 septembre - 18 h

L'HEURE BLEUE

Rue Jean Vilar - 04 76 14 08 08
billetterie-hb@saintmartindheres.fr
www.smh-heurebleue.fr

Lancement de saison

Mercredi 11 septembre - 18 h 30

*Confession d'un ancien président qui a
entraîné son pays au bord d'une crise*

Théâtre - C^{ie} AntepriMA
Mercredi 11 septembre - 19 h 30
Gratuit sur réservation

les CataCriseurs, saison 3

Théâtre de rue -
Théâtre du Réel
Épisode 1
//Gymnase Colette Besson
Samedi 21 septembre - 16 h
//Place du marché Champberton
(en cas de pluie, repli préau de l'école Henri Barbusse)
Vendredi 27 septembre - 18 h

Épisode 2

// Place Karl Marx
(en cas de pluie, repli maison de quartier F. Texier)
Samedi 28 septembre - 16 h
//Place du marché Champberton
(en cas de pluie, repli préau de l'école Henri Barbusse)
Dimanche 29 septembre - 18 h

Mondofoly

Spectacle ludique
La fabrique des petites utopies
//Parc des Champs-Élysées
(Bachelard), sous chapiteau
samedi 28 septembre à 20 h,
dimanche 29 septembre à 19 h,
vendredi 4 octobre à 20 h

Outrenoir

Danse - C^{ie} 47.49 François Veyrunes
Jeudi 10 octobre - 20 h

L'HEURE
BLEUE
HORS
LES MURS

L'HEURE
BLEUE
HORS
LES MURS